

# Croix-Rouge et philatélie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **89 (1980)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

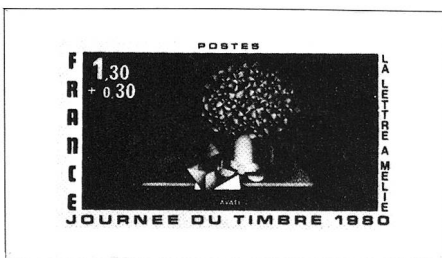
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



**France** – 8–10 mars, une valeur à surtaxe au profit de la Croix-Rouge française; «Journée nationale du timbre»; 1.30 + 0.30, reproduction d'une gravure à la «manière noire» de Mario Avati: «La lettre à Mélie – noir, rose violacé et gris bleu»; tirage: 4500000. Vente des souvenirs dans 93 villes françaises où un bureau temporaire disposant d'un cachet illustré a été installé à la demande des Sociétés philatéliques organisatrices.

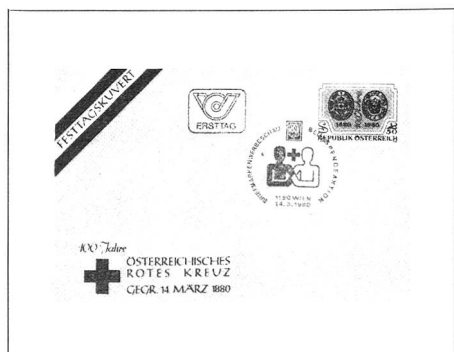


**Surinam** – 21 novembre 1975, 5 valeurs à surtaxe commémorant l'année internationale de l'enfant; 200 + 10 c., rouge et violet; 30 + 15 c., violet et rouge; 35 + 15 c., orange et vert; 40 + 20 c., orange et vert; 60 + 30 c., bleu, vert et rouge. Sujet identique: évocation de l'aide de la Croix-Rouge à l'enfance. Par feuilles de 50 timbres.



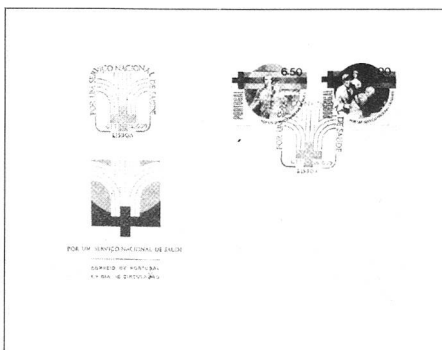
## Emissions

**Autriche** – 28 février 1980, 1 valeur marquant le Centenaire de la fondation de la Croix-Rouge autrichienne (1880–1980); 2.50 S., or, rouge et noir; reproduction de l'ancienne et de la nouvelle vignette de la Société nationale. Par feuilles de 50 timbres; tirage: 3100000. Enveloppe officielle «premier jour» émise le 14 mars 1980. Elle comporte une oblitération illustrée, encrage noir, qui souligne l'une des grandes activités de la Croix-Rouge autrichienne, à savoir son service des donneurs de sang bénévoles. Rappelons également que la Société nationale est particulièrement active dans les domaines sanitaires et sociaux. Elle apporte en outre son concours dans la prévention des catastrophes naturelles et la diffusion du droit international humanitaire. Enfin, la Croix-Rouge autrichienne est dotée d'un service d'ambulance qui couvre l'ensemble du territoire.



**Maroc** – 28 février 1980, 2 valeurs au bénéfice du Croissant-Rouge marocain; série des objets en cuivre et emblème du Croissant-Rouge; 0.50 et 0.70 Dh., polychrome. Par feuilles de 25 figurines; tirage: 203000 séries. Une enveloppe premier jour illustrée comportant une oblitération spéciale a été mise en vente dans les principales villes du Maroc.

**Portugal** – 26 octobre 1979, 2 valeurs destinées à promouvoir la santé; 6.50 et 20 E., polychrome; illustrations symbolisant la participation de la Croix-Rouge portugaise au développement du service national de la santé. Tirage respectif des deux timbres: 500000 et 750000. Enveloppe premier jour apposée d'un cachet spécial, encrage noir, dont le dessin sert de motif à l'enveloppe elle-même.



## Vignettes

**Algérie** – Le Croissant-Rouge algérien a édité pour sa campagne de collecte annuelle et dans le cadre de la Journée mondiale de la Croix-Rouge 1980, une nouvelle vignette. Cette dernière sur laquelle apparaît en anglais, français et arabe le slogan: «Partout pour tous», symbolise l'universalité du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Par feuilles de 42 figurines de couleur bleu-violet et rouge. Tirage: 1500000 vignettes.



**Norvège** – Vignette de Noël 1979 éditée par la Croix-Rouge de Norvège. Sujet identique évoquant l'année internationale de l'enfant à laquelle la Société nationale a apporté son appui. Par feuille de dix, en carnet sous couverture illustrée contenant 10 feuilles. Prix de vente 2 Kr par vignette, soit Kr 20.– le carnet.

